



Labels



# EPARGNE ETHIQUE ACTIONS C

Actions de pays de la zone euro

## Indicateurs clés (au 29/07/2022)<sup>1</sup>

Exposition actions (%)	+0.49	<b>99,96</b>	Exposition devises (%)	-0.00	<b>0</b>
Volatilité OPC (%)*	+0.38	<b>21,22</b>	SCR OPC (%) <sup>2</sup>	+0.09	<b>49,11</b>
Volatilité indice (%)*	+0.56	<b>20,59</b>	Nombre de lignes	+0	<b>48</b>
Bêta	+0.00	<b>1,03</b>	Note ESG (/10)	+0.07	<b>7,74</b>
Ratio de Sharpe	+0.27	<b>-0,52</b>			

\* 52 Semaines

## Reporting mensuel - Juillet 2022

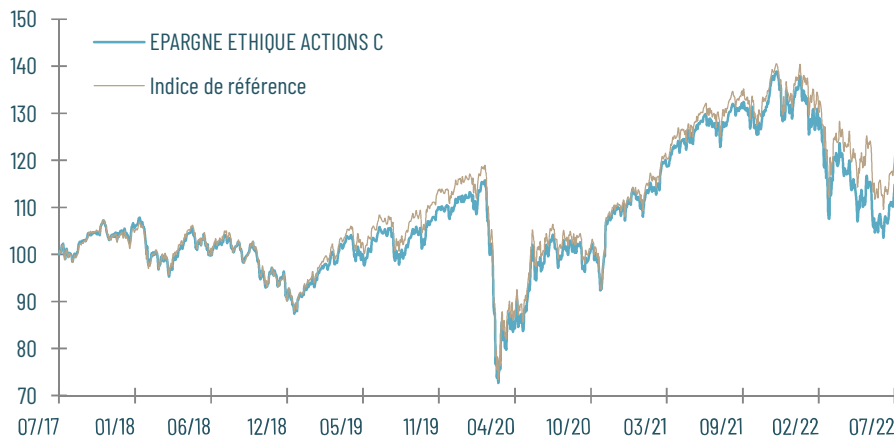
Actif net (en millions)	<b>22,82</b>
Valeur liquidative	<b>82,65</b>
Performance mois	<b>+8,49%</b>
Performance YTD	<b>-15,02%</b>



## Profil de performance (Source : Ecofi / Bloomberg)

### Evolution de la valeur liquidative

Période de référence du 31/07/2017 à la date de reporting.  
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps.



### Performances glissantes

en %		1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans
EPARGNE ETHIQUE ACTIONS C	Performance	8,49	- 0,99	- 10,89	- 9,79	10,63	14,82
	Volatilité				21,22	24,67	20,74
Indice de référence	Performance	7,44	- 1,12	- 9,33	- 6,98	14,14	21,07
	Volatilité				20,59	25,04	21,09
Ecart/indice		1,05	0,12	- 1,56	- 2,81	- 3,51	- 6,24

### Performances calendaires

en %		YTD	2021	2020	2019	2018
EPARGNE ETHIQUE ACTIONS C	Performance	- 15,02	22,02	- 0,40	24,42	- 13,01
	Volatilité		12,40	35,51	11,99	14,18
Indice de référence	Performance	- 11,84	23,34	- 3,21	28,20	- 12,03
	Volatilité		12,32	36,52	12,26	14,75
Ecart/indice		- 3,18	- 1,33	2,81	- 3,78	- 0,98



**Tony Boisseau**

Gérant Analyste Quantitatif

Suppléé par Miguel Rodrigues

### Objectif de gestion

SICAV ISR PEA investie en actions des pays de la zone Euro, sélectionnées selon des critères financiers et Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) excluant les entreprises qui ne sont pas alignées sur la trajectoire 1,5 degré. Elle cherche à battre l'EuroStoxx50 dividendes réinvestis.

### Classification SFDR :

Conforme à l'article 8

### Indicateur de risque (SRRI)

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible.

1	2	3	4	5	<b>6</b>	7
---	---	---	---	---	----------	---

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé.

Le souscripteur de ce fonds sera soumis aux risques action, de taux, de perte en capital, de gestion discrétionnaire.

### Prix & Récompenses

**Climetrics Fund Award 2019**  
Récompensé pour son engagement climat -  
Catégorie « European equity »

**Prix Impact Option Finance 2019**  
Grand prix dans la catégorie « société de gestion »

(1) Les indicateurs clés et leur variation sur un mois sont calculés à la date de valorisation du présent reporting. (2) Vous pouvez vous référer à la page relative à cet OPC sur notre site Internet afin de connaître le calcul des différentes composantes du SCR Marché ici affiché, étant rappelé que ce calcul est purement indicatif. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps. L'OPCVM, objet du présent reporting, n'offre aucune garantie de rendement ou de performance et le capital n'est pas garanti. Avant d'investir, il est nécessaire de consulter le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) de l'OPCVM. Voir verso pour l'avertissement complet relatif à cet OPCVM.

## Commentaire de gestion

► Le mois de juillet confirme le contexte de turbulences persistantes. Sur le plan politique, les démissions de Draghi et Johnson constituent des éléments d'instabilité supplémentaires. Les Banques centrales poursuivent leur politique de hausse de taux musclée : respectivement 50 et 75 pb pour la BCE et la FED pour combattre une inflation qui ne décélère pas (8,6% et 9,1% respectivement). Les PMI manufacturiers reflètent une résilience aux Etats-Unis et une entrée en période de contraction pour la zone euro, davantage impactée par la crise énergétique.

► En juillet, Epargne Ethique Actions enregistre une hausse de +8,49% contre une hausse de +7,44% pour son indice de référence. Sur le mois, la structure du portefeuille est restée stable. Sur la dernière année la tracking error vis-à-vis de l'Euro Stoxx 50 s'établit à 3,68%.

## Portefeuille (Source : Ecofi)

### ► Principales lignes en portefeuille

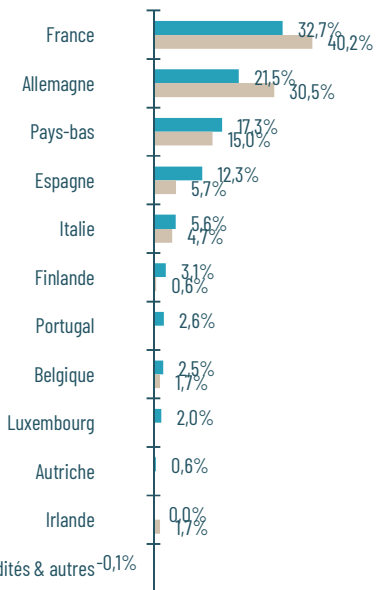
ASML HOLDING	5,57%
LVMH MOET HENNESSY VUITTON SE	5,16%
L'OREAL	5,01%
HERMES INTERNATIONAL	4,68%
SIEMENS	4,04%
INDITEX	3,76%
INTESA SANPAOLO	3,40%
INFINEON TECHNOLOGIES N	3,27%
IBERDROLA	3,06%
BANCO DE BILBAO VIZCAYA	3,05%

### ► Principaux mouvements sur le mois

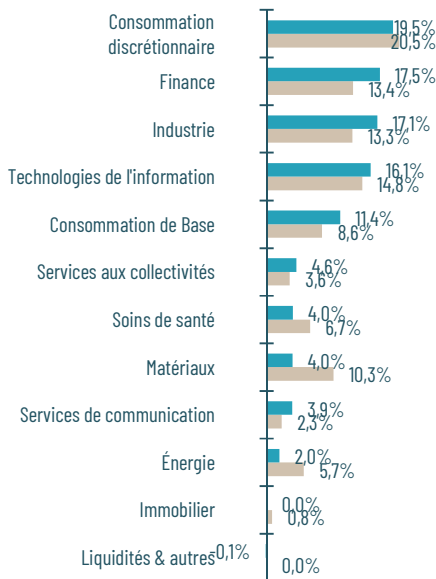
#### Ventes / Allègements

ORION B  
PROSUS NV  
DIASORIN  
HERMES INTERNATIONAL

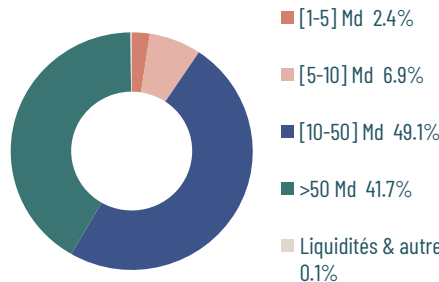
### ► Répartition géographique



### ► Répartition sectorielle



### ► Répartition par capitalisation



### ► Indicateurs du portefeuille

PER	13,38
ROE	17,89
Rendement instantané	3,39

## Caractéristiques

**Code ISIN :** FR000004970

**Code Bloomberg :** COCEPET FP Equity

**Type de part :** Capitalisation

**Forme juridique :** SICAV

**Classification / Stratégie :** Actions de pays de la zone euro

**Dépositaire :** CACEIS BANK

**Devise de la part :** EUR

**Valorisation :** Quotidienne

**Date de création :** 20/01/2000

**Eligible PEA-PME :** Non

**Eligible PEA :** Oui

**UCITS :** Oui

**Règlement/Livraison :** J+1

**Délai de notification :** J avant 11h30

**Indicateur de référence :** EURO STOXX 50 RINV, ASPI avant le 30/04/13

**Durée de placement recommandée :** 5 ans

**Frais de gestion directs maximum :** 2 % de l'actif net

**Commission de surperformance :** Néant

**Commission de souscription acquise :** Néant

**Commission de souscription non acquise :** 2 % maximum

**Commission de rachat acquise :** Néant

**Commission de rachat non acquise :** Néant



## Nous contacter

Retrouvez nos analyses de marché sur notre site [www.ecofi.fr](http://www.ecofi.fr)

et sur :



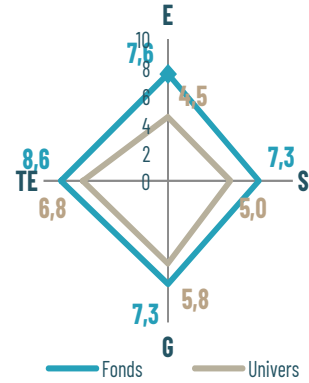
+33 (0) 1 44 88 39 24 @contact@ecofi.fr

**Avertissement :** Le présent document ne constitue ni une offre, ni une recommandation personnalisée ou une sollicitation en vue de la souscription ou du rachat d'actions de la SICAV et n'a pas de valeur contractuelle. Ce présent document vise principalement les clients professionnels au sens du Code monétaire et financier. Il n'est pas destiné à être remis à des clients ne possédant pas l'expérience, les connaissances et la compétence nécessaires pour prendre leurs propres décisions d'investissement et évaluer correctement les risques encourus. Les instruments financiers à l'actif de cet OPCVM peuvent connaître les évolutions et aléas des marchés. Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps. Les données de performances présentées ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus (le cas échéant) lors de l'émission et du rachat des actions et ne tiennent pas compte des frais fiscaux imposés par le pays de résidence de l'investisseur. La catégorie de risque, donnée par l'indicateur synthétique de rendement/risque, associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Tout détenteur du présent document est invité à se rapprocher de son conseiller habituel pour mesurer les risques liés à l'OPCVM qui y est décrit. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus et le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) visés par l'AMF préalablement à son investissement.

	Fonds	Univers
Notes ESG (/10)	7,7	5,6
CA aligné avec la taxonomie verte UE (% pondéré)	2,5	4,8
Taux de couverture CA aligné avec la taxonomie verte UE (%)	86,1	76,7

Univers Europe : environ 1700 émetteurs

Note ESG du fonds et de l'indice par domaine (/10)



Note ESG : la note du domaine ESG varie de 0 à 10

Domaines ESG et pondérations

E : Environnement (23,33%)

S : Social (23,33%)

G : Gouvernance (23,33%)

TE : « Touche Ecofi » (30%)

La « Touche Ecofi » regroupe 4 critères ESG représentatifs des valeurs portées par Ecofi (cf. tableau supra.)

Processus ISR

Pour les entreprises : le processus ISR d'Ecofi repose sur les 3 principes suivants :

**1. Exclusion des paradis fiscaux et exclusions sectorielles :** Ecofi exclut de ses investissements les émetteurs dont le siège social est enregistré dans un paradis fiscal et les entreprises impliquées dans la production d'armes controversées, les jeux d'argent, le tabac, le charbon, le pétrole et les énergies fossiles non conventionnelles.

**2. Sélection des émetteurs au regard de leur performance ESG :** l'évaluation de la performance ESG repose sur la notation de Moody's ESG Solutions d'après une approche « best in universe ». L'impact réel des politiques ESG est privilégié en surpondérant les critères de résultats. Les émetteurs sont repartis en déciles selon la note attribuée.

**3. Gestion des émetteurs controversés :** le processus ISR exclut les sociétés impliquées dans des controverses ESG, incidents dont la gravité est évaluée sur une échelle de 1 (faible) à 5 (fort).

Les fonds ISR d'Ecofi intègrent l'intensité carbone, calculée avec les émissions scope 1, 2 et 3, parmi les objectifs de la gestion, en étant systématiquement inférieure à celle de leur univers ESG.

Pour les Etats, Ecofi exclut de l'ensemble de ses investissements les Etats désignés comme des paradis fiscaux. Le processus repose sur la sélection des émetteurs au regard de leur performance ESG et la gestion des émetteurs controversés (exclusion des Etats ne faisant pas preuve d'un cadre législatif et social suffisant au développement de la démocratie).

Pour en savoir plus, le code de transparence est disponible sur le site : [www.ecofi.fr/fr/nos-expertises-gestion-engagee/isr](http://www.ecofi.fr/fr/nos-expertises-gestion-engagee/isr)

Liste des 5 principales entreprises en portefeuille

Emetteurs	Secteurs	Note ESG globale	Decile	E	S	G	TE	Niveau max. de controversé	Poids OPC
ASM LITHOGRAPHY	Technologies de l'information	7,6	1	7,6	7,0	6,6	8,7	0	5,57%
LVMH	Consommation discrétionnaire	8	1	8,8	7,6	7,8	7,8	3	5,16%
L'OREAL	Biens de consommation de base	9,2	1	9,1	9,5	8,5	9,5	3	5,01%
HERMES	Consommation discrétionnaire	8,3	1	9,0	7,0	8,1	9,1	2	4,68%
SIEMENS	Industrie	6,9	2	6,1	6,3	7,4	7,4	3	4,04%

Actualité ISR

Le Rapport de vote et de dialogue 2021 d'Ecofi a été publié

Le Rapport de vote et de dialogue présente les résultats de l'application de notre politique d'engagement en 2021. Nous vous présentons les chiffres clés du rapport, disponible sur notre site.

En 2021, Ecofi a voté à 301 assemblées générales (4 561 résolutions), avec un taux de vote contre de 38 % (à comparer avec le taux moyen des sociétés de gestion françaises de 19 %). Ecofi a soutenu 111 résolutions d'actionnaires minoritaires concernant des enjeux ESG.

Pour sensibiliser également les sociétés aux enjeux ESG, nous avons dialogué individuellement avec 11 entreprises, en posant 104 questions. Nous avons également signé 19 initiatives de dialogue collectif, liées aux thématiques de la transition énergétique, des droits de l'homme et de la responsabilité fiscale. Ces initiatives nous ont permis de contacter 149 sociétés différentes investies par nos fonds. Enfin, nous avons participé à 6 initiatives de dialogue avec les institutions.

Repère

L'Investissement socialement responsable (ISR) est un placement qui vise à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Définition de l'AFG FIR.

Exemples de critères ESG et critères surpondérés de la Touche Ecofi

**CRITERES ENVIRONNEMENTAUX**

- Prévention et contrôle des pollutions
- Système de management environnemental

**CRITERES SOCIAUX**

- Santé et sécurité des collaborateurs
- Respect des droits syndicaux

**CRITERES GOUVERNANCE**

- Indépendance et diversité du Conseil d'administration
- Prévention de la corruption

**TOUCHE ECOFI**

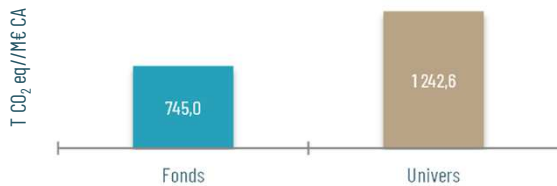
- Equilibre des pouvoirs
- Égalité hommes-femmes et non-discrimination
- Relations responsables avec les clients et fournisseurs
- Rejet des paradis fiscaux

Les indicateurs d'impact ESG évaluent a posteriori les impacts des entreprises détenues en portefeuille sur leur environnement et leurs parties prenantes, à hauteur de l'investissement réalisé, et sont comparés à un ensemble équilibré de valeurs européennes.

**Principes et méthodologies de calcul des indicateurs d'impact ESG**

**► Emissions de Gaz à Effet de Serre**

**► Intensité carbone**



Unité : t CO<sub>2</sub>eq / M€ CA

Taux de couverture (Fonds / Univers) : 100% / 92%

Intensité carbone par million d'euros investi : 33 teq CO<sub>2</sub>/M€ investi

**► Empreinte carbone du portefeuille :**

14457 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>

Taux de couverture (Fonds / Univers) : 100% / 92%

Les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) générées par les entreprises détenues en portefeuille sont exprimées en tonne équivalent CO<sub>2</sub> (t CO<sub>2</sub>eq).

- Scope 1 : émissions directes des entreprises issues de leurs activités de production (exemple : combustion de carburant sur les sites de l'entreprise).
- Scope 2 : émissions indirectes des entreprises provenant des fournisseurs directs d'énergie (exemple : consommation d'électricité ou de chaleur).
- Scope 3 : autres émissions indirectes liées à la chaîne de production des biens et services en amont (fournisseurs) et à l'utilisation des biens et services en aval (clients).

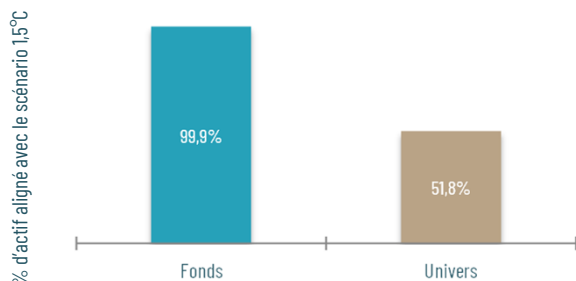
L'intensité carbone est calculée en divisant les émissions annuelles de GES des entreprises par leur chiffre d'affaires, pondérée par le poids de chaque entreprise au sein du portefeuille.

Le calcul de l'intensité carbone du portefeuille ne prend pas en compte les titres d'états, les émissions solidaires et les green bonds.

L'empreinte carbone absolue mesure les émissions annuelles de GES (Scope 1, 2, 3) des entreprises détenues par le portefeuille rapportées à la part de capital détenue dans ces entreprises. Elle est calculée uniquement pour les actions. Le calcul ne prend pas en compte les titres d'états et les émissions solidaires.

Sources : Bloomberg, ISS ESG, Ecofi.

**► Alignement avec le scénario 1,5°C**



Taux de couverture (Fonds / Univers) : 100% / 91%

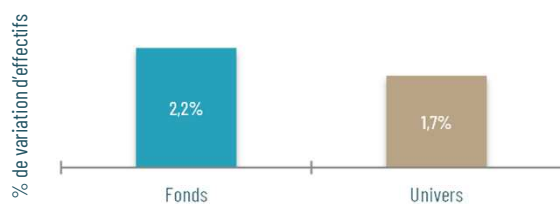
L'indicateur calcule le pourcentage d'actif investi considéré comme aligné avec le scénario climatique 1,5° SDS (Sustainable Development Scenario) de l'Agence Internationale de l'Énergie. Le calcul pour évaluer l'alignement des émetteurs avec le scénario SDS est fondé sur la différence entre :

- les émissions annuelles d'une société d'ici à 2050, estimées sur la base des émissions passées, l'adhésion à la Science Based Target initiative et la qualité de la stratégie climatique
- le budget carbone alloué à la même société pour le scénario SDS, estimé sur la base du budget sectoriel prévu par l'Agence Internationale de l'Énergie et recalculé en fonction de la part de marché de la société dans le secteur.

Le calcul ne prend pas en compte les titres d'états, les émissions solidaires.

Sources : ISS ESG, Ecofi.

**► Variation d'effectifs**



Taux de couverture (Fonds / Univers) : 100% / 97%

La création d'emplois, génératrice de valeur économique et sociale, est un enjeu majeur.

La variation d'emplois au sein de chaque entreprise est appréciée en faisant la différence entre les effectifs de l'année N et les effectifs de l'année N-1.

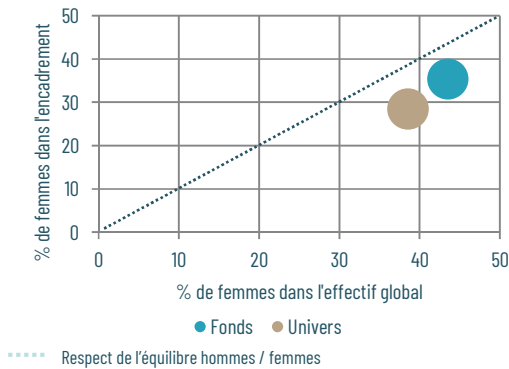
Les variations supérieures de +/- 20% sont exclues afin de limiter l'impact des changements de périmètre (acquisitions et cessions).

Le résultat à l'échelle du portefeuille est obtenu en pondérant les résultats individuels par le poids de chaque entreprise au sein du portefeuille.

Le calcul ne prend pas en compte les titres d'états, les émissions solidaires.

Sources : Moody's ESG Solutions, Ecofi.

► Représentativité des femmes aux postes d'encadrement



Taux de couverture (Fonds / Univers) : 97% / 73%

La représentativité des femmes à des postes d'encadrement, au-delà du principe de diversité et d'égalité des chances, permet aux entreprises de profiter pleinement de tous leurs talents.

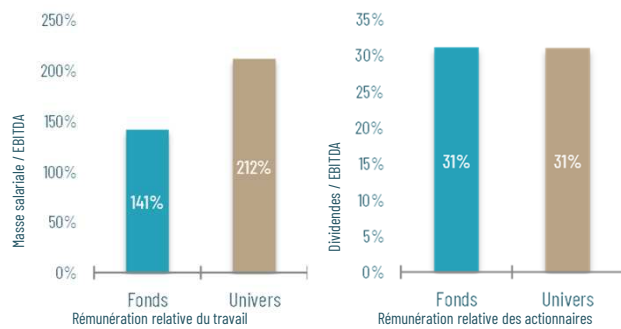
Nous comparons la moyenne de femmes dans l'encadrement en année N avec le pourcentage de femmes dans les effectifs globaux en année N des entreprises en portefeuille, pondérée par le poids de chaque entreprise au sein du portefeuille.

Le respect de l'équilibre hommes/femmes correspond à une part de femmes équivalente dans l'effectif global et dans l'effectif cadre.

Le calcul ne prend pas en compte les titres d'états et les émissions solidaires.

Sources : Moody's ESG Solutions, Ecofi.

► Partage de la valeur économique



Taux de couverture (Fonds / Univers) : 87% / 73%

Afin d'observer le partage de la valeur économique avec les actionnaires et avec les salariés, nous observons les dividendes versés aux actionnaires et la masse salariale, rapportés à un indicateur de rentabilité (EBITDA).

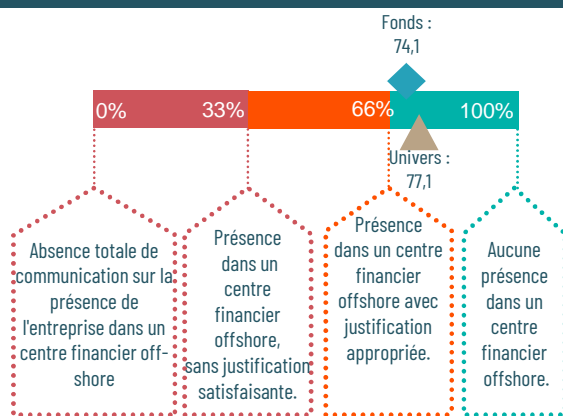
La rémunération relative du travail est la moyenne des coûts salariaux en année N des émetteurs rapportée à leur EBITDA. La rémunération relative des actionnaires est la moyenne des dividendes versés en année N par les émetteurs rapportée à leur EBITDA.

Chaque indicateur est pondéré par le poids de chaque entreprise dans le portefeuille.

Le calcul ne prend pas en compte les titres d'états et les émissions solidaires.

Sources : Thomson Reuters, Ecofi.

► Responsabilité fiscale



Taux de couverture (Fonds / Univers) : 100% / 96%

A l'heure où les Etats sont préoccupés par la réduction de leur déficit budgétaire, l'évasion fiscale et le blanchiment de capitaux, l'objectif est de favoriser les entreprises qui ne sont pas présentes (siège social, opérations ou comptes bancaires) dans les paradis fiscaux (ou centres financiers offshore) ou celles qui peuvent justifier de cette présence par des raisons économiques.

Moody's ESG Solutions évalue la présence des émetteurs et la justification de présence dans les centres financiers offshore selon une échelle à quatre niveaux et leur attribue une note de 0 à 100.

Chaque résultat est pondéré par le poids de chaque entreprise dans le portefeuille.

Le calcul ne prend pas en compte les titres d'états et les émissions solidaires.

Sources : Moody's ESG Solutions, Ecofi.

**Avertissement :** Le présent document ne constitue ni une offre, ni une recommandation personnalisée ou une sollicitation en vue de la souscription ou du rachat d'actions de la SICAV et n'a pas de valeur contractuelle. Ce présent document vise principalement les clients professionnels au sens du Code monétaire et financier. Il n'est pas destiné à être remis à des clients ne possédant pas l'expérience, les connaissances et la compétence nécessaires pour prendre leurs propres décisions d'investissement et évaluer correctement les risques encourus. Les instruments financiers à l'actif de cet OPCVM peuvent connaître les évolutions et aléas des marchés. Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps. Les données de performances présentées ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus (le cas échéant) lors de l'émission et du rachat des actions et ne tiennent pas compte des frais fiscaux imposés par le pays de résidence de l'investisseur. La catégorie de risque, donnée par l'indicateur synthétique de rendement/risque, associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Tout détenteur du présent document est invité à se rapprocher de son conseiller habituel pour mesurer les risques liés à l'OPCVM qui y est décrit. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus et le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) visés par l'AMF préalablement à son investissement.